

0908959702

DATE DEPOT :	2009-10-20
NUMERO DE DEPOT :	89597
N° GESTION :	1988B09662
N° SIREN :	334559382
DENOMINATION :	ABC FORMATION APPLICATION BUREAUTIQUE CONSEIL FORM/
ADRESSE :	5 r Jules Lefebvre 75009 PARIS
DATE D'ACTE :	2009/06/27
TYPE D'ACTE :	PROCES VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
NATURE D'ACTE :	

88 B 9662

ABC FORMATION - APPLICATION BUREAUTIQUE CONSEIL FORMATION

Société Anonyme au Capital de 165.600 Euros

Siège social : 15 rue de Rome
75.008 PARIS

R.C.S. PARIS B 334 559 382 (88 B 9662)

SIRET 334 559 382 00034

======

SEANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 27 JUIN 2002

L'An 2002, le 27 Juin à 19 heures 10,

Les Membres du Conseil d'Administration de la Société Anonyme "ABC FORMATION - APPLICATION BUREAUTIQUE CONSEIL FORMATION", au Capital de 165.600 Euros, dont le siège social est à PARIS (75.008), 15 rue de Rome, se sont réunis audit siège sur la convocation de Madame la Présidente du Conseil d'Administration.

SONT PRESENTS OU REPRESENTES :

- Madame Fabienne ROUMIGUIERES, Présidente.

- Monsieur Alain ROUMIGUIERES, Administrateur.

- Monsieur Jean-Jacques QUESNEY, Administrateur.

Seuls membres composant le Conseil d'Administration.

REGISTRE DE PRESENCE - QUORUM

Madame la Présidente constate et prend acte :

- qu'en entrant en séance, chaque Administrateur a apposé sa signature sur le Registre de Présence.

- que tous les Administrateurs composant le Conseil d'Administration de la Société étant présents, celui-ci peut valablement délibérer sur l'ordre du jour :

FRJ

DETERMINATION DE LA DATE DE MISE EN PAIEMENT DU DIVIDENDE FIXE PAR L'ASSEMBLEE GENERALE DE CE JOUR

Madame la Présidente rappelle que les Actionnaires de la Société ont, dans la quatrième résolution de l'Assemblée Générale de ce jour, donné tout pouvoir au Conseil d'Administration pour fixer la date de mise en paiement du dividende de 60.000 Euros, dont ils ont décidé la distribution.

Madame Fabienne ROUMIGUIERES propose d'arrêter la date de mise en paiement de ce dividende.

Après en avoir délibéré, les membres du Conseil d'Administration ont décidé à l'unanimité d'accepter la proposition de leur Présidente.

MODE D'ORGANISATION DE LA DIRECTION GENERALE

Madame Fabienne ROUMIGUIERES expose aux Membres du Conseil d'Administration que suite à la mise en conformité des Statuts de la Société avec la loi du 15 mai 2001 sur les nouvelles régulations économiques, il conviendrait de définir le mode d'organisation de la Direction Générale, de fixer les pouvoirs du Président Directeur Général. Madame Fabienne ROUMIGUIERES fait part ensuite aux Administrateurs des propositions qu'il souhaiterait voir adopter concernant les différents points qu'il vient de développer.

Après en avoir délibéré les Membres du Conseil d'Administration ont adopté à l'unanimité les dispositions suivantes concernant :

a) le mode d'organisation de la Direction Générale.

En application de l'article 19 des Statuts, le Conseil d'Administration décide que la direction générale de la Société sera assumée sous sa responsabilité par Madame Fabienne ROUMIGUIERES, Présidente du Conseil d'Administration, qui prend le titre de Président Directeur Général.

b) les pouvoirs du Président Directeur Général.

Le Président Directeur Général est investi des pouvoirs les plus étendus pour agir en toute circonstance au nom de la Société dans la limite de l'objet social.

FRJ

Il est expressément autorisé avec faculté de délégation, à fournir pendant une période d'un an des cautions, avals ou garanties au nom de la Société, jusqu'à un plafond d'engagement total d'un montant de 10.000 Euros avec une limite par engagement fixé à 5.000 Euros.

======

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19 heures 30.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé, après lecture, par les Administrateurs.

Signature

======